



CRHI - Centre de recherche d'histoire et des idées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRHI - Centre de recherche d'histoire et des idées. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02030302

HAL Id: hceres-02030302

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030302>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Centre de Recherche en Histoire des Idées (CRHI)
EA 2443
sous tutelle des établissements et
organismes :
Université Nice Sophia Antipolis

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherche en Histoire des Idées (CRHI)

EA 2443

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Nice Sophia Antipolis

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011

Unité

Nom de l'unité : Centre de Recherche en Histoire des Idées (CRHI)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2443

Nom du directeur : Mme Carole TALON-HUGON

Membres du comité d'experts

Président :

M. Laurent BOVE, Université de Picardie Jules Verne

Experts :

M. Jean-François COURTINE, Université Paris 4 Sorbonne, expert au titre du CNU

M. Pierre CAYE, CNRS

M. Jean-Michel ROY, ENS de Lyon

M. Valéry LAURAND, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Charles RAMOND

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc LARDEAUX, Vice-président du Conseil Scientifique, Université Nice Sophia Antipolis



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite : 25 janvier 2011

La visite a eu lieu dans les locaux de l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, salle du Conseil, au premier étage du bâtiment administratif, 98, bd E. Herriot, 06000 Nice. Elle s'est déroulée selon le schéma suivant :

- 9h30 : début de la visite, entretien à huis clos du comité d'experts,
- 10h : entretien du comité avec la tutelle seule,
- 10h30 : entretien du comité avec l'équipe au complet,
- 12h30 : pause déjeuner,
- 14h : entretien du comité avec la Directrice de l'unité,
- 14h30 : entretien du comité avec les doctorants de l'Unité,
- 15h30 : entretien du comité avec la Responsable administrative,
- 16h : huis clos du comité d'experts,
- 16h30 : fin de la visite.

On peut souligner la qualité de l'accueil (l'établissement, les collègues, les doctorants, le personnel administratif) ; la cordialité et la franchise des propos, même s'agissant de questions délicates qui dépassaient le périmètre de l'unité (formation d'une nouvelle structure fédérative de recherche à l'UFR LASH, réorganisation de la Maison des Sciences Humaines de Nice).

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CRHI est un laboratoire de recherche en philosophie fondé il y a 30 ans et inscrit aujourd'hui dans l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'université de Nice -Sophia Antipolis.

Ouverte sur tous les savoirs, mais orientée sur la thématique définie dans son contrat : *La question du sens dans les rationalités contemporaines : structures, logiques, genèses*, l'équipe met en œuvre la diversité des problématiques spécialisées développées par ses membres, pour conduire cette analyse de manière transdisciplinaire. Le CRHI réunit des spécialistes de différentes disciplines (philosophes, anglicistes, germanistes, spécialistes d'arts plastiques), également intéressés par une démarche réflexive et critique, autour de programmes particuliers (entreprises de traductions par exemple) et d'opérations spécifiques (colloques, journées d'étude, etc.). Le CRHI est structuré en quatre grands axes que sont l'épistémologie, la philosophie politique et morale, l'esthétique et la phénoménologie. Il organise chaque année un séminaire interne, quatre colloques ou journées d'étude et mène une politique active d'encadrement de ses doctorants. Il édite la revue semestrielle *Noesis*, ainsi que les *Cahiers de Noesis*.



- Equipe de Direction :

Mme Carole TALON-HUGON

Responsables par axe :

- Logique et épistémologie : M. ALI BENMAKHOUF
- Esthétique et philosophie de l'art : Mme Carole TALON-HUGON
- Phénoménologie et ontologie : M. Jean-François LAVIGNE
- Philosophie morale et politique : M. Jean ROBELIN puis depuis septembre 2009 M. Franck FISCHBACH

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	15	15
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	4
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	23	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Le Centre de Recherche en Histoire des Idées (EA 2443) est une très bonne équipe d'envergure internationale dont la valeur et la notoriété sont incontestables. Il a connu, dans un passé proche, des départs nombreux à la retraite de collègues qui ont joué un rôle déterminant dans la vie de l'unité. Aujourd'hui, grâce notamment à un recrutement récent, on est en présence d'une équipe relativement jeune, dynamique, bien décidée à poursuivre, mais aussi à renouveler largement les principaux axes de sa recherche. L'unité est cohérente, homogène, très productive (au vu de son nombre relativement restreint de chercheurs). Elle présente (et préserve) une identité « philosophique » forte en affirmant, avec assurance et maturité (le Centre a 30 ans d'existence), sa double mission architectonique (à l'ère de l'interdisciplinarité) et d'interface (au sein de l'université de Nice). Les 4 axes de ses recherches lui permettent de couvrir un très large champ et de mettre ainsi en corrélation sa pratique effective de nécessaire réorganisation des axes, de leurs méthodes, de leurs objets et de leurs projets, avec l'objet commun de la



recherche : la question du sens des rationalités contemporaines (les rationalités ne se renouvelant nécessairement toujours que par « la mise en réseau de disciplines diverses [...] [et] par l'emprunt mutuel de leurs méthodes et de leurs concepts », comme il est dit p. 13 du Dossier). Par-delà la cohérence pratique réelle de l'équipe, cette articulation dynamique entre la pluralité des recherches en cours et l'unité théorique de l'ensemble pose cependant problème. On souhaiterait qu'une identité intellectuelle plus forte et suffisamment problématisée se dégage plus clairement de l'ensemble de ses pratiques. Le Centre semble souffrir (pour la constitution d'une cohérence théorique commune) de la richesse même de la diversité et de l'autonomie des recherches spécifiques de ses composantes. Il est donc souhaitable d'aller plus loin dans l'effort d'intégration des différentes recherches au sein de « La question du sens dans les rationalités contemporaines » dès lors que celle-ci se trouve expressément revendiquée comme problématique commune. Et par là même d'œuvrer à un positionnement plus net de l'équipe dans le monde de la recherche, car le CRHI a manifestement en sa possession tous les atouts nécessaires en termes de compétence, et beaucoup d'outils adéquats en termes de moyens.

- **Points forts et opportunités :**

On est tout d'abord frappé par l'activité, la diversité des recherches, la forte productivité de l'équipe et la bonne implication des doctorants (surtout des allocataires moniteurs et des doctorants plus âgés). Le Centre s'appuie sur une très riche histoire et la production de travaux importants pour la communauté scientifique. Elle possède, avec la revue *Noésis* (créée en 1995) à la fois une vitrine et un excellent moyen de diffusion (par les éditions Vrin) pour les 4 axes de son laboratoire (moyen prolongé, en 2009, par la création d'un site Internet). C'est donc une équipe fidèle à la créativité de ses membres les plus prestigieux - comme le montre la participation active des PREM ou le travail continué sur la pensée de M. Michel Henry qui « anime » toujours l'axe « Phénoménologie et Ontologie ». Mais une équipe qui a su aussi profondément renouveler et réorienter ses objectifs sur les questions et les problèmes les plus contemporains pour s'ouvrir doublement à l'altérité (par son travail continu de traductions et aussi par l'étude même de l'ouverture aux « autres »). Cette ouverture sur l'extérieur, par laquelle le Centre fait valoir ses nombreuses compétences, est remarquable et corrélative aussi de l'attraction que le CRHI exerce sur les chercheurs étrangers et aussi les chercheurs d'autres disciplines aussi bien scientifiques que littéraires. Au niveau international, la position géographique de Nice permet au CRHI de prolonger ses recherches sur le sens de la culture européenne par son active inscription dans le programme L'espace euro-méditerranéen et ses autres, nouant ainsi des liens constructifs avec les universités du tour de la Méditerranée.

- **Points à améliorer et risques :**

Du fait même de sa diversité et de la productivité de ses 4 composantes, l'équipe pourrait paradoxalement continuer à se développer - dans et par l'autonomie de ses axes - en négligeant l'unité et l'identité théorique de l'ensemble. Cette question doit être explicitement affrontée et véritablement posée comme problème car le risque de juxtaposition est réel. On constate aussi que ce sont essentiellement les PR responsables d'axes qui font réellement fonctionner l'équipe, les MCF apparaissant relativement discrets dans les prises de responsabilités.

- **Recommandations:**

En matière de gouvernance, on recommandera :

- une meilleure articulation avec l'École doctorale,
- des réunions plus nombreuses et plus régulières qui ne se limitent pas aux 3 réunions statutaires annuelles et qui soient plus ouvertes aux doctorants (on se demande pourquoi il n'y a pas d'AG de l'équipe ou au moins des représentants des doctorants qui ne soient pas nécessairement des enseignants ?),
- la mise en place de programmes de recherche qui permettent de mieux intégrer à la fois le laboratoire dans la politique de l'université et les doctorants à la vie du laboratoire. On pense que de grands projets fortement fédérateurs mobilisant toutes les énergies de l'équipe pourraient être lancés (ANR, conventions Capes-Cofecub, création d'un CDRE ou d'un CDRI...). On ne peut donc qu'encourager le CRHI à aller aussi plus avant encore dans le développement d'interactions externes institutionnelles en entamant une politique de réponse à des appels d'offres, susceptible de diversifier ses sources de financement, et surtout d'en améliorer considérablement l'importance. Il semble que l'équipe n'ait, de ce point de vue, pas pris encore toute la mesure des transformations qui ont affecté le secteur SHS en France et en Europe en termes d'opportunités de lancement d'opérations de recherche d'envergure.



- Les relations internationales, qui sont réelles et importantes (notamment mais pas seulement pour l'axe « phénoménologie » ou l'axe « logique, épistémologie »), pourraient cependant être mieux structurées, moins directement liées aux contacts personnels des responsables, et donc formalisées par des conventions qui donneraient beaucoup plus de liberté d'initiative aux différents chercheurs de l'équipe.

- Enfin, l'équipe aurait aussi intérêt à mieux faire connaître l'activité qu'elle déploie et les interactions qu'elle a commencé de déployer à cet effet. En ce sens, on lui recommande un meilleur effort de communication scientifique, au bon sens du terme.

- Données de production :

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	15
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	3
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	17

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'activité de recherche du CHRI est typique des unités SHS : elle comprend des journées d'études, séminaires et colloques pour une part, et des publications de l'autre. La qualité de la production scientifique est indéniable, sa quantité impressionnante, même si il apparaît que la plus grande part du bilan scientifique repose sur les initiatives, les travaux et les publications des 4 PR responsables d'axe (et aussi sur les 3 PREM).

Les quatre principaux axes offrent des résultats et des perspectives tout à fait satisfaisantes.

Globalement, le CHRI présente un très bon niveau de publication, qui témoigne du caractère actif des chercheurs qui le composent. Tous les types de publications (articles de revues, éditions d'ouvrages, ouvrages..) sont représentés, y compris des articles de vulgarisation manifestant un authentique souci de communication avec des publics non spécialistes. Leur nombre est en outre conséquent puisqu'il dépasse les deux cents sur quatre années pour une équipe relativement restreinte. Ces publications sont par ailleurs assez bien équilibrées quand on les rapporte aux différents niveaux des chercheurs et aux quatre grands champs thématiques auxquels ceux-ci appartiennent. La plus grande part est de plus liée aux principales maisons d'éditions françaises universitaires (Vrin, Belles Lettres, Presses Universitaires de France...) et un nombre non négligeable sont parues chez des éditeurs étrangers, indiquant clairement que l'équipe possède une envergure internationale. On apprécie enfin particulièrement le fait que cette dernière possède sa propre revue, *Noésis*, dont elle poursuit avec ténacité la production au rythme moyen de deux numéros thématiques par an chez un des principaux éditeurs philosophiques français (Vrin). Cela lui permet de disposer d'un espace de publication régulier pour les résultats de beaucoup des activités qu'elle organise, et du même coup de conférer une bonne visibilité à ces résultats en même temps que de contribuer de façon importante à la construction de son indispensable (et difficile) identité scientifique. Il serait même souhaitable que cette revue réussisse à accroître son audience par une politique plus agressive de communication via Internet et les différents réseaux philosophiques professionnels.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Le niveau élevé d'activité de recherche, notamment en termes de publication, permet déjà d'établir que le CHRI possède un rayonnement incontestable, et d'indiquer que celui-ci n'est pas que national. Ce rayonnement est renforcé par la participation soutenue de la plupart des membres à des manifestations scientifiques collectives externes au CHRI, du type colloque, journée d'études ou séminaire, et ce, là encore, tant au plan national qu'international. Plusieurs collaborations étrangères de long terme sont aussi mentionnées à la fois dans le rapport et dans le projet d'activités. On note de plus un net progrès dans ce sens entre la période à venir et la période écoulée, avec l'annonce de la finalisation de partenariats en cours ou à venir dans les axes esthétique, phénoménologique et politique de l'équipe. L'importance des interactions locales témoigne enfin que l'équipe a su se créer une place de choix dans la vie universitaire, et plus généralement intellectuelle, de la ville et de la région : intégration et rôle actif dans la MSH passée de Nice et dans sa restructuration présente, collaboration active avec les musées régionaux et municipaux, coopération avec des chercheurs, structures de recherche ou instances publiques appartenant au champ des technologies, de la psychiatrie et de la santé publique. Le CHRI a donc su se tourner vers l'extérieur et faire valoir les nombreuses compétences qu'il recèle. En ce qui concerne, par exemple, l'axe esthétique, la thématique, telle que le CHRI l'a formulée, permet au laboratoire d'être très présent au sein des activités culturelles de la région. Les liens avec les instances culturelles régionales, musées régionaux, Villa Arson, etc., sont réels et féconds. L'université est ici un véritable acteur de la vie culturelle de la région.

Cette attractivité, qui se traduit aussi dans le recrutement récent d'un chercheur étranger post-doctoral, est cependant encore insuffisante au niveau doctoral en ce que le nombre de doctorants étrangers reste relativement faible. En outre, on peut lui reprocher de s'accompagner d'un certain manque de visibilité auprès de la communauté philosophique en général. Le reproche n'est pas paradoxal : il consiste simplement à souligner que l'équipe aurait intérêt, 1°) à mieux faire connaître l'activité qu'elle déploie et les interactions qu'elle a commencé de déployer à cet effet ; 2°) à améliorer l'importance de ses engagements dans la recherche et la diversification de ses sources externes de financement.

- **Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité:**

La gouvernance de l'unité est bonne. On ne peut qu'être impressionné par l'investissement et la bénévolence des chercheurs et en particulier des responsables d'axe. Il y a notamment un véritable souci de la formation doctorale avec une intégration forte d'un certain nombre de doctorants à la vie de la faculté. Le CHRI apparaît donc comme une équipe bien structurée et bien organisée. Les principes d'une gouvernance scientifique décentralisée et équilibrée entre les diverses parties prenantes y sont respectés (bien que le dynamisme scientifique donne l'impression de ne pas être suffisamment bien réparti entre les différentes catégories d'enseignants-chercheurs). La structuration en axes thématiques permet de gérer adéquatement la diversité des talents et des intérêts, tandis que le maintien d'activités communes (séminaire commun, revue), en même temps que la participation de certains chercheurs à divers axes, garantit un bon niveau d'interaction. On apprécie particulièrement le principe de rotation entre les quatre axes dans la prise en charge du séminaire commun annuel. L'entretien avec les étudiants a donné, par ailleurs, le sentiment authentique d'un véritable souci de la formation doctorale et d'une équipe homogène sachant parfaitement intégrer les doctorants. On a cependant parfois le sentiment qu'il y a deux sortes de doctorants : ceux qui bénéficient d'allocations ou de vacations d'enseignement en pourcentage nombreux il est vrai, et les autres. Il importera donc au plus haut point de ne pas laisser se creuser de fossé entre ces deux types de situations et de ne pas, par là même, arriver à une sorte de doctorat à deux vitesses.

Il apparaît donc, 1°) que la poursuite de quelques grands projets fédérateurs, fût-ce seulement sous la forme, déjà pratiquée à Nice, de colloques internationaux, est vraiment nécessaire afin de mobiliser fortement les quatre axes de l'équipe et ses doctorants ; 2°) qu'il sera vraiment nécessaire de renforcer les liens de l'équipe avec l'École doctorale.

Du point de vue des moyens, le CHRI dispose d'un budget non négligeable, et d'un espace de travail appréciable au regard de sa taille. Il doit cependant faire face à plusieurs transformations qui doivent être gérées avec vigilance par l'ensemble des responsables concernés de l'université pour que le niveau des activités de l'équipe ne soit pas affecté dans la prochaine période. Deux d'entre elles sont particulièrement à signaler.

En premier lieu, la perte de l'espace de documentation qui lui était propre au nom d'un regroupement dans une bibliothèque commune. Si des arguments militent en faveur d'une telle décision, il est important aussi d'être sûr



qu'elle ne rende pas l'accès aux ressources documentaires plus faible, fragile et aléatoire. On encourage l'ensemble des parties prenantes à trouver des solutions innovantes pour juguler les effets négatifs possibles de cette transformation.

En second lieu la question du remplacement du secrétariat du CHRI. Interrogé quant à la réalité de ce remplacement, le Vice Président Recherche de l'université n'a pas fourni au comité d'experts une réponse qui puisse être considérée comme entièrement satisfaisante en ce qu'elle subordonnait la décision finale de l'université sur ce point au résultat de l'évaluation. Le principe doit être réaffirmé auprès des tutelles, qu'il ne saurait y avoir d'unité de recherches dépourvue de l'assistance administrative qui est nécessaire à son fonctionnement, et plus encore à l'excellence de son fonctionnement. C'est donc tout au contraire l'assurance du respect de ce principe qui conditionne en partie le résultat de l'évaluation. On souligne également que le niveau de qualification de la personne en charge de cette assistance est essentiel. Cette dernière doit avoir les compétences et la culture nécessaires pour gérer avec dextérité toutes sortes de situations professionnelles et humaines, et en font un personnage clef de l'unité. Les chercheurs doivent pouvoir réellement se décharger sur elle autant que faire se peut des aspects matériels de leurs activités : le confort de travail qui en résulte se traduit toujours par une augmentation sensible de la qualité de la recherche, qui bénéficie à l'institution tout entière.

Le dynamisme réel et fécond de l'unité doit donc être conforté et soutenu clairement par les tutelles : qu'il s'agisse de l'inscription de l'équipe dans une structure fédérative interne à l'université ; qu'il s'agisse du support que la Maison des Sciences Humaines de Nice (ou tout autre formule) pourra apporter dans le nouveau projet (comme elle le faisait dans le passé) ; qu'il s'agisse, enfin, du soutien absolument indispensable d'un personnel administratif de catégorie A, même s'il devait être mutualisé avec une autre composante.

- **Appréciation sur la stratégie et le projet :**

Le projet est dans la continuité du précédent quadriennal, renforçant la spécificité des axes au détriment parfois de la problématique globale qui apparaît ici en retrait par rapport à celle du précédent programme. Par là même, l'inscription des activités indiquées ne montre pas de façon suffisamment nette en quoi celles-ci correspondent au déploiement d'un projet effectivement commun. On recommande donc à l'équipe d'adopter une stratégie délibérée d'approfondissement sur ce point. La présentation des activités futures est par ailleurs un peu inégale en termes de précision selon les axes, et il serait donc souhaitable de travailler à une plus grande homogénéisation dans la prévision des activités des axes et des chercheurs qui les composent. Ce qui montre effectivement la difficulté de réaliser ici une recherche à la fois plus heuristique et plus synthétique.

Cela dit, les axes sont, en eux-mêmes, solides, enrichis, approfondis de façon problématique. On a noté une certaine inflexion dans le passage de la philosophie morale à la philosophie sociale. L'équipe devra cependant rester fidèle au développement architectural de l'axe art et morale. Il est clair, à ce propos, que l'architecture est un art où la question morale, depuis l'origine, joue un rôle fondamental. Il est clair aussi que cette question ne cesse d'émerger dans la recherche contemporaine en urbanisme ou sur le développement durable du bâti. Ce prolongement est donc le bienvenu et apparaît très prometteur.

Le projet met en valeur les difficultés institutionnelles que le laboratoire peut rencontrer pour la mise en œuvre de sa réalisation. La politique de recherche riche et ambitieuse du CRHI exige un soutien qui dépasse la seule dotation de base allouée au laboratoire par l'université. C'est pourquoi le CRHI s'est toujours appuyé sur la MSH de Nice qui lui a apporté un précieux concours. Mais la MSH est aujourd'hui en restructuration sans qu'il soit sûr que le CNRS y apporte son concours. De même, pour renforcer la collaboration entre les différents laboratoires de SHS, l'université souhaite mettre sur pied une fédération de recherche sur l'Euro-Méditerranée. Ce projet correspond à un certain nombre de recherches du CRHI et ne pourra que mettre en valeur son propre apport à la recherche. On ne peut qu'approuver cette initiative dont la réalisation n'est pas aujourd'hui pleinement assurée. Les moyens et l'avenir du laboratoire seront différents selon le sort que connaîtront dans le prochain quadriennal ces deux entités supports.



4 • Analyse axe par axe :

Le CRHI étant une mono-équipe dont l'effectif est relativement restreint, les 4 axes de recherche ne peuvent pas être tenus pour de véritables équipes autonomes. Les axes ne fonctionnent, en effet, sous l'impulsion de leur responsable respectif qu'à condition que l'ensemble du CRHI, dans sa diversité, participe effectivement aux activités, ce qui suppose une grande disponibilité interne à l'interdisciplinarité (ou, du moins, à la transdisciplinarité au sein même des pratiques philosophiques dans leurs différences d'objets et de méthodes). On trouve, dans la rubrique « Appréciations détaillées », du point 3, l'appréciation positive du comité d'experts sur la qualité scientifique et la production des différents axes. Nous donnons, ci-après, axe par axe, compte tenu de ce qui précède, les effectifs « spécifiques » et une appréciation globale de chaque axe.

- **Axe 1 : Logique et épistémologie**
- responsable : M. Ali BENMAKHLOUF
- Effectif affecté au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	3	3
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	4	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	1

L'axe « Logique et épistémologie » ouvre, avec un programme de traductions et de commentaires, la logique aux formes de vie (Wittgenstein) et à « la philosophie organique (Whitehead). D'une façon plus générale, on est favorablement impressionné par les liens forts que le CRHI a réussi à nouer avec les sciences physico-mathématiques : la collaboration avec le directeur adjoint de l'IUFM et avec un directeur de recherche au laboratoire de mathématique Dieudonné, est réelle et féconde. Il est vrai que c'est une tradition au CRHI. Liens également qui se nouent, à l'occasion du projet de recherche sur « L'approche phénoménologique du vivant », avec le Département de Biologie et Sciences de la vie de l'université de Nice (en vue d'une convention de partenariat scientifique).



- **Axe 2** : Esthétique et philosophie de l'art
- responsable : Mme Carole TALON-HUGON

- Effectif affecté au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	3	3
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	4	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	1

Dans le domaine esthétique et artistique, l'axe de recherche sur les rapports entre art et morale apparaît très fécond et permet certainement de renouveler un certain nombre de problématiques de l'esthétique, d'autant que le questionnement est large, touchant des objets et des situations différents par leur nature aussi bien que par leur chronologie. Ajoutons que cet axe répond pleinement au thème général du CRHI et contribue fortement à approfondir la question du sens des rationalités contemporaines. C'est certainement un axe de fond qui mérite d'être poursuivi et approfondi et sur lequel le responsable de l'axe est fortement investi. L'activité de cet axe est très soutenue, ayant donné lieu à de nombreux colloques et à des publications de référence. L'axe a une excellente insertion active dans la région de Nice et de ses environs.



- **Axe 3** : Phénoménologie et ontologie
- responsable : M. Jean-François LAVIGNE

- Effectif affecté au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	4	4
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	5	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	2

En ce qui concerne l'axe « phénoménologie - ontologie » : l'idée de travailler dans le champ de la phénoménologie « réaliste » (celle de Munich ou de Göttingen) est excellente. Cela répond, au plan international, à un intérêt renouvelé pour la phénoménologie non-idéaliste ou étrangère au « tournant transcendantal » des *Ideen I* ; l'intérêt est naturellement historique, mais il répond aussi à de nouvelles problématisations dans le champ de la « phénoménologie » vivante ou actuelle. Le projet d'étayer les recherches par un programme soutenu de traduction s'impose. Par ailleurs, dans le cadre de la « phénoménologie matérielle », dans la lignée des travaux de Michel Henry, cette opération peut jouer un rôle central au plan national, en collaboration avec l'Université de Louvain la Neuve (qui abrite, pour des raisons d'ailleurs assez fortuite, les Archives Michel Henry). Notons que cet axe a un site Internet spécifique et une revue en ligne, le CEPHEN (Centre d'Etudes Phénoménologiques de Nice).



- **Axe 4** : Philosophie morale et politique
- responsable : M. Jean ROBELIN, puis M. Franck FISCHBACH

- Effectif affecté au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	6	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	3

Outre ses riches pistes de recherche sur les questions contemporaines (globalisation/ multiculturalité/ multiculturalisme) à partir d'un renouvellement de la lecture de Marx (« crise et changement social »/« histoire et rationalité »/« la technique et le Capital »), l'axe « Philosophie morale et politique » inscrit résolument le programme du CRHI - sur « Le sens de la culture européenne » et son analyse de l'anthropologie de la globalisation (qui ouvre sur l'étude des phénomènes d'exclusion et des frontières intérieures de l'Europe) - dans la perspective d'une réflexion sur L'espace euro-méditerranéen et ses autres ; champ prospectif qui appellera, pour une analyse comparatiste, une ample collaboration avec les historiens, les économistes, les politistes et les juristes.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherche d'Histoire et des Idées - (CRHI)	A	A	A+	A	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Nice, le 31 mars 2011

Le Président

Affaire suivie par :
Eric DJAMAKORZIAN

Tél. : 04 92 07 69 05
Fax : 04 92 07 66 00

N/REF : 2011-1685

**Objet : Rapport d'évaluation S2UR120001757 - Centre de Recherche
d'Histoire et des Idées - (CRHI) - 0060931E**

Monsieur le Directeur,

Faisant suite au travail effectué par le comité de visite de l'AERES et du rapport d'évaluation émis sur l'Unité de Recherche « Centre de Recherche d'Histoire et des Idées » portée par l'Université Nice Sophia Antipolis, vous voudrez bien trouver ci-joint la réponse que nous désirons apporter à ce rapport.

Celle-ci réunit un ensemble d'observations de portée générale sur les recommandations faites par le comité de visite que nous remercions pour la pertinence et le caractère constructif de ses appréciations.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués

Le Président de l'Université
de Nice-Sophia Antipolis



Albert MAROUAN 1996



Observations sur le rapport d'évaluation de l'AERES (2012-2015)
du C.R.H.I. (E.E. 2443)

Le C.R.H.I. remercie vivement le comité de visite de l'AERES pour le tableau objectif qu'il lui donne de son fonctionnement et de ses recherches au cours du contrat quadriennal qui s'achève¹. Il a lu avec beaucoup d'attention ses recommandations dont il tiendra (et a commencé à tenir) le plus grand compte.

Ainsi, le C.R.H.I. a pris clairement conscience de la nécessité de tenir compte de la nouvelle donne que constitue l'organisation et le financement de la recherche en SHS aujourd'hui. Il a d'ailleurs tiré immédiatement profit de ce conseil puisqu'il vient de déposer un projet ANR: "Les pouvoirs de l'art. Expérience esthétique, émotions, savoirs, comportements", en association avec les équipes PhiCo de Paris 1, TELEM de Bordeaux 3 et Passages XX-XXI de Lyon 2 – projet très fédérateur pour l'équipe.

Le C.R.H.I. a également entrepris d'institutionnaliser les relations internationales que certains de ses membres entretiennent depuis de nombreuses années avec des universités étrangères. Ainsi, à la suite du colloque des 10 et 11 mars: « Qu'est-ce qu'une société multiculturelle ? Théories, exemples » auquel participait Amina Aouchar-Ihrai, directrice de l'I.U.R.S. (Institut de recherche en sciences humaines et sociales) de l'Université Mohamed V de Casablanca (Maroc), la rédaction d'une convention associant son laboratoire et le nôtre a été entreprise.

Il réfléchit à la manière de développer sa communication scientifique, notamment en examinant la possibilité de publier ses colloques en ligne dans une revue internet (ce qui permettrait aussi de gagner en rapidité) et de faire de la revue papier *Noesis* un lieu de collaboration internationale.

¹ Nous n'avons pas noté d'autres erreurs factuelles que celle qui concerne le tableau « Effectifs de l'unité » (p. 4), qui mentionne un total de 23 doctorants figurant dans le « formulaire 2.8 », alors qu'il s'agit du formulaire «2.7 » et que celui-ci mentionne 27 doctorants.

En ce qui concerne la remarque sur la nécessité « d'une meilleure articulation avec l'Ecole doctorale », nous rappellerons seulement que le C.R.H.I. a, au moins depuis les deux derniers contrats quadriennaux, ouvert son séminaire interne annuel à l'E.D., qui en a fait un séminaire doctoral jusqu'à ce que les séminaires de l'E.D. soient supprimés. Le C.R.H.I. est évidemment prêt à faire ce qu'il faisait déjà par le passé si ces séminaires de l'E.D. voient de nouveau le jour. La directrice du C.R.H.I. s'est par ailleurs présentée et a été élue au bureau de l'Ecole Doctorale et, à ce titre, elle travaille en collaboration étroite avec Philippe Jansen, directeur de l'E.D.

En ce qui concerne la recommandation de faire « des réunions plus nombreuses qui ne se limitent pas aux 3 réunions statutaires annuelles et qui soient plus ouvertes aux doctorants », nous avons décidé de faire de l'une de ces réunions une A.G. à laquelle seront invités tous les doctorants. Quant au nombre relativement réduit de ces réunions, il s'explique et se justifie par la fréquence et la qualité des contacts informels au sein de l'équipe, notamment à l'occasion des séances du séminaire interne.

Enfin, le C.R.H.I. reconnaît parfaitement la nécessité de présenter une identité intellectuelle plus nette et plus lisible en précisant l'articulation des recherches conduites dans ses quatre axes et la problématique transversale générale qui les réunit : la question du sens dans les rationalités contemporaines ».

Nous remercions encore le comité de visite pour ces recommandations constructives dont il entend faire le meilleur usage.

Nice, le 28 mars 2011
Carole Talon-Hugon

